

VILLY EN AUXOIS



GAZETTE MARS 2012

Le Mot du Maire

Mesdames, messieurs,

Je sais que nous sommes en mars mais j'adresserai quand même mes meilleurs vœux pour l'année 2012 aux personnes que je n'ai pas encore rencontrées au détour d'une rue du village.

Je commencerai ce mot par une recommandation : soyez vigilants pour vos compteurs d'eau, protégez les par les grands froids et surveillez les canalisations autour de vos maisons car avec le dégel ... Nous avons déjà détecté une fuite d'après nos relevés journaliers de consommation au château d'eau.

Cette année qui commence, avec cet hiver rigoureux, nous promet une année un peu compliquée avec la crise, le chômage, la précarité. Le conseil et moi-même voterons très bientôt le budget, il faudra être prudent car les dotations vont en diminuant malheureusement. Nous serons sur nos gardes.

Nous aurons courant avril quelques événements à Villy : Père Lhuillier va quitter notre commune pour la maison de retraite de Sombernon. Nous nous devons de lui offrir un départ à la hauteur des années qu'il a passées à nous servir. Le 01 avril, jour des Rameaux, nous lui dirons tous au revoir à l'église St Martin puis à la salle des fêtes. Même si Père Lhuillier n'habite plus à Villy, il restera toujours un Villysois.

Le 08 avril se déroulera sur la voie romaine la course Sombernon-Alesia. Venez nombreux soutenir les coureurs; vous pourrez en reconnaître certains ou certaines de Villy en Auxois.

Le 21 avril, un repas sera organisé par l'amicale des Sapeurs Pompiers de Villy soyez nombreux au rendez vous.

Le 22 avril et le 6 mai, il vous faudra faire votre devoir de citoyen et venir voter pour les élections présidentielles.

Et déjà le printemps sera là, il nous faudra penser au fleurissement de la commune et poursuivre notre effort après le 1^{er} prix que nous avons obtenu au Département pour le fleurissement des bâtiments publics.

Je vais m'arrêter là en vous espérant nombreux le 04 mars pour rendre hommage aux victimes du nazisme.

Evelyne Monot

Administration Locale

Mairie : Rue de l'Église, 21350, Villy en Auxois tél : 03 80 35 87 18
E-mail - mairie.villy.en.auxois@wanadoo.fr

Composition du Conseil Municipal

Maire : MONOT Evelyne

1^{ère} adjoint :

PORCHEROT Robert

2^{ème} adjoint :

BAUDOT Hugues

Conseillers

AUZANNEAU Gilles

BAILLY Roland

CHAVONNAND Laetitia

COMMUNOD Luc

GRAPIN Marcel

MARCH Sharon

MAURAGE Patrick

MENESTRIER Michel

Permanence des élus

Si vous souhaitez vous entretenir directement avec Mme le Maire, elle sera présente aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public de 12h15 à 13h30 (voir ci-dessous). Vous avez également la possibilité de contacter la mairie pour convenir d'un rendez-vous un lundi.

Secrétaire de la Mairie: - Mme Johanna JOVIGNOT

La population est priée de respecter les heures et les jours d'ouverture au public:

MARDI 14h30 - 17h00

VENDREDI 10h30 - 12h00

Informations Administratives

Les Français nés entre décembre 1995 et mars 1996 devront se faire recenser en mairie au cours du mois de leur 16^{ème} anniversaire. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents. Le recensement est **obligatoire**.

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES :

Mme S GRAPIN 03 80 35 87 89

Mme S MAURICE 09 51 37 58 32

Mme M C MAURICE 03 80 35 88 03

Nouveaux arrivants

Soyez les bienvenus! Nous vous demandons de vous présenter en mairie pour nous indiquer la date précise de votre arrivée et la composition de votre foyer. Si nous ne possédons pas ces renseignements, vous risquez de payer plein tarif pour les services 'Déchets ménagers' et 'Eau'. (Pour votre information, le ramassage des poubelles se fait le mercredi matin). Si vous quittez notre commune, pensez à nous indiquer la date du départ et la nouvelle adresse!

Tournée des commerçants

Le boulanger de Verrey sous Salmaise continue à faire sa tournée au village entre 08h00 et 10h00. Vous avez aussi la possibilité d'acheter du pain à l'épicerie.

Le boucher de Vitteaux - Mr Creuze - le vendredi à partir de 13h30.

SALLE DES FETES

Pour toute information ou réservation, merci de contacter :

Madame LAETITIA CHAVONNAND

Rue du Cloître

21350 Villy en Auxois

Tél :- 03 80 35 83 87

06 26 24 73 65

Email :- fam.mau.cha@free.fr

Activités sur Villy en Auxois

Amicale du 3^{ème} Age

Les réunions se font à la salle des fêtes le vendredi après midi

MME PORCHEROT 03 80 35 86 28

Atelier de peinture adulte

Les ateliers se font le samedi après-midi à Vitteaux.

Bruno CLOGNIER 03 80 64 68 37

Cours de yoga

Mme DELATTRE 03 80 35 89 10

Atelier de peinture (enfants) le samedi matin pendant la période scolaire

Mlle LEGUY 03 80 72 17 35

Cours de QI GONG et TAIJI : 09h – 10h30 le lundi

Cours de KUNG-FU : 18h – 19h30 le mardi

Guillaume AMANT 06 60 48 11 01

Salle des fêtes de villy en Auxois

Repas des personnes âgées et Arbre de Noel Décembre 2011



Galette des Rois et Vœux du Maire Janvier 2012



Informations communales

- Le chantier de la chapelle Sainte Barbe a commencé. La souscription est toujours ouverte, des bulletins du patrimoine sont à votre disposition à la mairie. A ce jour, nous avons déjà collecté 35 177 € de dons en plus des subventions acquises depuis 2011. N'hésitez pas à soutenir ce chantier ; votre don est déductible des impôts.
- Les travaux de voirie pour l'année 2012 seront la réfection des trottoirs rue du pigeonier et place du Souvenir. Nous essayerons de refaire chaque année quelques tronçons du village.
- Pour la sécurité de tous, un projet de passage piéton surélevé et des coussins berlinois sur la route départementale 26 a été déposé au Conseil General. Le passage piéton surélevé serait installé au niveau de la mairie en face la rue de l'église. Les coussins berlinois seront disposés à l'entrée du village coté Vitteaux avant le pont.
- Il est prévu le nettoyage des fossés sur les parties de voirie dont les chemins ont été refait en enrobé et que l'eau ruisselante dégrade. Les chemins concernés sont : chemin du pont de Chevrey, Bas de Lointe où les accotements sont effondrés dans les fossés
- Le recensement a pris fin le 19 février 2012. La mairie remercie tous les habitants d'avoir accueilli chaleureusement notre agent recenseur, Mme Baudry, pour la collecte des informations destinées à l'INSEE.
- Pour mieux communiquer les ALERTES ORAGES et d'autres informations de dernière minute, la mairie propose d'envoyer un **mail d'information** à tous ceux qui lui fourniront leur courriel. Il suffit de le communiquer à Mme Jovignot aux heures d'accueil public.

Informations communales

Dossier eau

Résultat de la dernière analyse d'eau

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,65 unitépH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	596 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,01 mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	17,9 mg/L		50,00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/100mL				0
Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	0 n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml-MF	0 n/100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00078955)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

VILLY EN AUXOIS			
Type	Code	Nom	
élévément	00078955		Prélevé le : jeudi 05 janvier 2012 à 11h10
ité de gestion	0236	VILLY EN AUXOIS	par : LDCC - Ludovic TOUREZ
stallation	UDI 001821	VILLY EN AUXOIS	Type visite : D1
int de surveillance	P 0000002201	BOURG	Type d'eau: T
calisation exacte		Ecole	Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A P
mmune		VILLY EN AUXOIS	
Mesures de terrain			
	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure supérieure	inférieure supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL			
Température de l'eau	9,0 °C		25,00
ESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION			
Chlore libre	0,39 mg/LCl ₂		
Chlore total	0,44 mg/LCl ₂		
Analyse laboratoire			
Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE LA COTE D'OR, DIJON	2101		
Type d'analyse : DIN	Code SISE de l'analyse : 00078919		Référence laboratoire : 1201040031701
	Résultats	Limites de qualité	Références de qualité
		inférieure supérieure	inférieure supérieure
CHARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES			
Aspect (qualitatif)	0 qualif.		
Couleur (qualitatif)	0 qualif.		
Odeur (qualitatif)	1 qualif.		
Saveur (qualitatif)	1 qualif.		
Turbidité néphélométrique NFU	<0,50 NFU		2,00
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL			
Température de mesure du pH	19,3 °C		

Centenaire de la Première Guerre mondiale

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale en 2014, la commune a décidé de restaurer le monument 1914-1919 avec des fonds qu'un généreux donateur nous octroie. Ces fonds ne pouvant être déposés sur la souscription de la chapelle Ste Barbe, il a donc été décidé qu'ils serviraient à la restauration d'un autre patrimoine de Villy en Auxois.

L'année 2014 marquera les débuts du centenaire de la Première Guerre mondiale. Dans la perspective de ce grand rendez-vous mémoriel international, un rapport de préfiguration, rédigé par Monsieur Joseph ZIMET de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives au ministère de la Défense et des anciens combattants, a été remis le 11 novembre 2011 au Président de la République.

- **Le calendrier du Centenaire**

Le calendrier commémoratif proposé pour le Centenaire pourrait se découper en quatre séquences :

- **Un premier cycle commémoratif, animé par l'Etat, en 2014, constituerait la « levée de rideau » du centenaire de la Première Guerre mondiale.** L'action commémorative de l'Etat se concentrerait ainsi principalement sur l'année 2014, où le Gouvernement, avec le concours de l'ensemble de ses partenaires, assurerait l'organisation de **six grands rendez-vous commémoratifs échelonnés entre le 28 juin et le 11 novembre 2014** :

i) Une **ouverture européenne, à Sarajevo, le 28 juin 2014**, avec un grand rassemblement culturel européen et la réunion exceptionnelle des chefs d'Etat et de gouvernement européens pour une commémoration de l'événement déclencheur de la Première Guerre mondiale.

ii) Une **fête nationale, le 14 juillet 2014, mettant à l'honneur toutes les nations engagées dans la Grande Guerre**, avec l'invitation des chefs d'Etat et de gouvernement pour le défilé du 14 juillet, où seraient invités à défiler les soldats de tous les pays belligérants de la Grande Guerre. Après le traditionnel défilé du 14 juillet, une parade géante serait organisée sur les Champs-Élysées, mise en scène par la troupe du Royal de Luxe, qui amènerait pour la première fois à Paris ses célèbres géants, déjà consacrés dans le monde entier.

iii) La commémoration du **centième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès, le 31 juillet 2014**.

iv) Une **commémoration décentralisée de la mobilisation générale et de l'entrée en guerre, le 2 août 2014**, partout en France, avec le concours des communes.

v) La **commémoration de la première bataille de la Marne**, au mois de septembre 2014.

vi) **L'entrée au Panthéon de Maurice Genevoix**, porte-parole légitime de la génération des combattants de la Grande Guerre, **le 11 novembre 2014**.

Informations communales

Quelques dates à retenir à VILLY EN AUXOIS

Dimanche 4 mars 2012

Commémoration des fusillés du 1^{er} mars

MESSE à 10h45

Eglise St Martin Villy en Auxois

Dépôt de gerbes au monument : 11h30

Lundi 26 mars

Ouverture du Muséoparc ALESIA

Le 26 mars 2012, le Centre d'interprétation ouvre ses portes. Situé sur le territoire d'Alise-Sainte-Reine, il constitue la porte d'entrée du MuséoParc Alésia qui inclura à terme (2016) un musée archéologique et des parcours découverts.

Dimanche 1^{er} Avril

11h00 Eglise St Martin de Villy en Auxois

Célébration des Rameaux et Messe de départ du Père Lhuillier

Samedi 21 avril

Repas de l'amicale des pompiers de Villy

Sur inscription

Atelier de peinture pour enfants

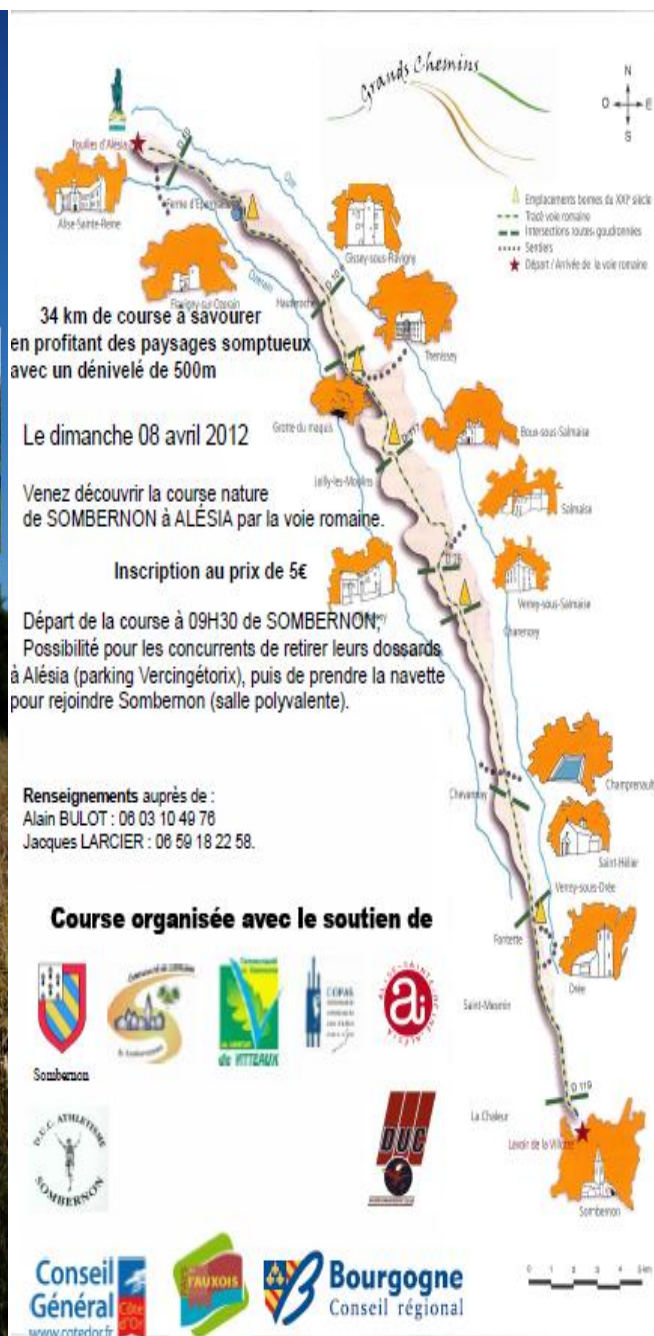
Les samedis 17 mars, 31 mars, 7 avril, 14 avril, 21 avril, et 12 mai

samedi 16 juin - EXPOSITION

Dimanche 8 avril

Course sur La Voie Romaine

Trial de 34kms entre Sombornon et Alise Sainte-Reine/Alésia



Dimanche 22 avril 2012

1^{er} tour des Elections Présidentielles

Bureau de vote ouvert de 8 h à 18h00

De nouvelles cartes d'électeur seront distribuées quelques jours avant les élections.

Pour les personnes absentes lors de la distribution, les cartes seront à leur disposition à la mairie le jour des élections.

Dimanche 06 mai 2012

2ème tour des Elections présidentielles

Bureau de vote ouvert de 8 h à 18h00

Dimanche 10 et 17 juin 2012

Elections législatives

Bureau de vote ouvert de 8h à 18h00

Un document est joint à cette gazette pour les personnes qui ne pourraient se déplacer au bureau de vote : le vote par procuration.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la mairie aux heures d'ouverture.

Quelques rappels de civilité

Ne pas déposer vos cartons et autres objets au pied des bacs de tris.

Triez et déposez dans le bac approprié.

Merci de laisser propre le point tri.

Voici quelques informations importantes qui nous ont été communiquées par la Préfecture :



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR



Cambriolages : 5 minutes suffisent !

La Côte-d'Or a connu en 2011 une hausse de 26 % des cambriolages... En analysant la méthode choisie par les cambrioleurs, il apparaît que celle-ci est souvent la même : intervenir pendant 5 à 10 minutes maximum dans une habitation qui ne leur offre aucun point de résistance particulier, entre 17 et 21H, à un moment où les résidents s'absentent 15 à 30 minutes pour aller chercher un enfant à l'école ou au sport, faire une « dernière petite course », aller à la supérette ou se rendre dans un bureau de tabac.

Un cambriolage se joue souvent à peu de chose... Après 5 minutes de vaines tentatives, un cambrioleur abandonne... C'est pourquoi les services de police et de gendarmerie, pour lutter contre ce phénomène, souhaitent rappeler des règles toutes simples qui permettront, ensemble, de lutter contre ces actes toujours traumatisants pour des victimes qui, au-delà de perdre des biens matériels, perdent parfois aussi des souvenirs et des objets à valeur sentimentale.

Pour protéger votre domicile :

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur
- Empêchez l'accès à votre domicile ou laissez penser aux cambrioleurs qu'un habitant est présent grâce aux équipements suivants : volets (en n'oubliant pas ceux des baies vitrées), grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarme ou protection électronique
- N'inscrivez pas vos noms et adresses sur vos trousseaux de clés
- Ne laissez pas de clé sous le paillason ou dans un pot de fleurs
- Lorsque vous êtes chez vous, fermez la porte à double tour, même de jour
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle ou un échafaudage permettant de favoriser l'intrusion
- En cas d'absence durable, avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence et demandez à une personne de confiance de relever le courrier, de laisser des signes laissant penser que le domicile est habité. Vous pouvez également solliciter les forces de l'ordre dans la cadre de l'opération tranquillité vacances. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux indiquant la durée de votre absence...
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture (trop souvent sur un meuble à l'entrée du domicile...) et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres
- Photographiez vos objets de valeur, un par un, pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos photos, factures ou expertises pour les objets de très grande valeur et placez-les en un lieu différent (famille...).
- Soyez attentifs aux présences insistantes de personnes étrangères à votre quartier ou aux appels téléphoniques suspects sur votre ligne fixe.

Vous pensez qu'un cambriolage est peut-être en cours ?

- Appelez le 17 et n'intervenez pas.
- Essayez de mémoriser les éléments qui permettront d'identifier les cambrioleurs (nombre, signalement, signes caractéristiques, véhicules).
- Communiquez le numéro d'immatriculation de votre véhicule. Un cambriolage est parfois l'occasion d'un home-jacking (vol d'un véhicule après avoir dérobé les clés dans le logement).

Vous avez été victime d'un cambriolage

- Préservez les traces et indices utiles aux enquêteurs.
- Ne rajoutez aucun élément (mégot, gobelet, empreinte digitale, empreinte de pas,...).
- Ne manipulez aucun objet qui aurait pu être abandonné ou touché par les cambrioleurs.
- Déposez plainte au commissariat de police ou à votre brigade de gendarmerie, en vous munissant de préférence d'une pièce d'identité.
- Communiquez aux enquêteurs les références et/ou photographies des objets volés
- Faites opposition auprès de votre banque pour les cartes de crédit et chèquiers volés (numéros utiles / cartes bancaires : 0 892 705 705 – chèquiers : 0 892 68 32 08)

Vous avez besoin de conseils de prévention ?

Vous pouvez contacter le référent sûreté de la police (à la Direction départementale de la Sécurité Publique : 03.80.44.56.40) ou de la gendarmerie (à la Compagnie de Gendarmerie d'Is sur Tille : 03.80.95.65.32)

Profitez des opérations « Tranquillité vacances »

Durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles surveilleront votre domicile pendant votre absence.

Habiter Mieux

Le Conseil Général de la Côte d'Or, dans le cadre de sa politique des aides à la pierre, a décidé de soutenir financièrement le programme « **Habiter Mieux** » lancé par l'état. Il s'agit d'aider les propriétaires occupants à revenus modestes à réaliser des travaux de rénovation thermique de leur logement pour qu'ils puissent bénéficier d'un meilleur chauffage tout en réduisant leur facture énergétique.

Vous trouverez ci-joint la plaquette de présentation de ce dispositif indiquant notamment les conditions à remplir et donnant quelques exemples de travaux et de financement possible. Le dispositif est animé par le centre départemental d'amélioration de l'habitat de la Côte d'Or, chargé d'informer et d'accompagner gratuitement les particuliers dans la mise en œuvre de leur projet.



Habiter mieux, c'est un programme ambitieux lancé par l'Etat dans le cadre du Grand Emprunt.

En 7 ans,
• 500 millions d'euros investis par l'Etat
• 750 millions d'euros par l'ANAH dans le programme Habiter Mieux.

Son objectif :
aider 300 000 ménages à améliorer leur logement, leur qualité de vie et leur pouvoir d'achat.

Le Conseil Général de la Côte-d'Or a choisi de soutenir le programme Habiter Mieux et de compléter l'aide apportée par l'Etat.

Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire ?
Vous voulez réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien vous chauffer tout en réduisant vos factures d'énergie ?
Vous cherchez des solutions simples ?



- une aide financière
- un accompagnement personnalisé pour vous permettre, sous certaines conditions, de réaliser vos travaux de rénovation thermique.

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS :

CDAH-Pact de Côte-d'Or
4, rue de la Redoute
ZAE Cap Nord
BP 37 610
21 076 DIJON CEDEX
Tél : 03 80 60 83 15
info@pactcotedor.fr

ou télé-conseillers de l'Anah au :

0 820 15 15 15
(N° Indigo, 0,15 €/min)
www.habitermieux.fr



➔ **BIEN VOUS CHAUFFER
TOUT EN RÉDUISANT
LE MONTANT DE VOS FACTURES ?**

C'EST POSSIBLE...



→ HABITER MIEUX C'EST QUOI ?

→ HABITER MIEUX, C'EST UNE AIDE FINANCIÈRE NOUVELLE

pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour :

- bien vous isoler,
- mieux vous chauffer,
- diminuer vos factures d'énergie.

↳ Une aide forfaitaire de 1 600 € versée en complément des aides aux travaux de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

↳ Une aide complémentaire de 1 600 € accordée par le Conseil Général de la Côte-d'Or.

→ HABITER MIEUX, C'EST UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ GRATUIT

Un conseiller du CDAH-PACT se déplace chez vous pour :

- réaliser le diagnostic thermique de votre logement,
- élaborer avec vous votre projet de travaux,
- monter votre dossier de financement de A à Z,
- suivre avec vous le bon déroulement de vos travaux.



→ AVEZ-VOUS DROIT À HABITER MIEUX ?

OUI, SI...

→ VOUS OCCUPEZ LE LOGEMENT DONT VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE

→ VOS CONDITIONS DE RESSOURCES ne dépassent pas le niveau de revenus annuels inscrits ci-contre...

→ LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE LOGEMENT

- Il doit avoir **plus de 15 ans** à la date où votre dossier est déposé,
- Il ne doit pas avoir donné lieu à d'autres financements de l'Etat, comme un prêt à taux zéro depuis 5 ans.

→ LES CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAUX

- Ils doivent garantir une amélioration de la performance énergétique de votre logement d'au moins 25 %,
- Ils ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de votre dossier,
- Ils doivent être intégralement réalisés par des professionnels du bâtiment,
- Ils doivent être compris dans la liste des travaux recevables (listé sur www.anah.fr).

Nombre de personne dans le ménage	Niveau de ressources (en €)
1	11 358
2	16 611
3	19 978
4	23 339
5	26 715
Par personne supplémentaire	3 365

Il s'agit de la somme des revenus fiscaux de référence de toutes les personnes occupant le logement. Ce montant figure sur l'avis d'imposition.

DE QUEL MONTANT D'AIDES POUVEZ-VOUS BÉNÉFICIER POUR UN PROJET DE TRAVAUX ?

EXEMPLE 1

Pour 25 000 € de travaux correspondant au changement des menuiseries, à l'isolation des combles et au remplacement du système de chauffage.

Pour un ménage de 4 personnes dont le plafond de ressources est de 1 945 € par mois.



EXEMPLE 2

Pour 13 000 € de travaux correspondant à l'isolation des combles et l'installation d'un système de chauffage central.

Pour une personne percevant 700 € de retraite mensuelle.



UNE AVANCE EST POSSIBLE DÈS LE DÉBUT DES TRAVAUX

Pour financer le reste à charge, il est possible, sous certaines conditions, de bénéficier d'un prêt social PROCIVIS (sans intérêt) et d'aides des caisses de retraite.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Centre S@ti21 - Cyber-base

Implanté au cœur du collège de Vitteaux, c'est un espace public d'initiation et de sensibilisation à internet et aux nouvelles technologies, ouvert à tous.

PROGRAMMATION DES ANIMATIONS -

Animatrice Nathalie Caro - ☎ 03 80 51 38 97 - nacaro@cyber-base.org



ATELIERS:

(uniquement sur inscription)

Samedi 14 janvier: (16h-18h)

Partager vos photos sur Internet gratuitement avec les personnes de votre choix

Samedi 21 janvier: (16h-18h)

Créer une vidéo avec vos photos numériques

Samedi 28 janvier: (16h-18h)

Sauvegarder son PC pour se préserver d'une panne

Samedi 4 février: (14h-18h)

Choisir son Ordinateur

Samedi 11 février: (16h-18h)

Choisir son Fournisseur d'accès Internet

Samedi 18 février: (16h-18h)

Choisir son Imprimante

Samedi 25 février: (16h-18h)

Installer son téléphone portable sur son PC et le mettre à jour

Samedi 17 mars: (16h-18h)

Présentation des différents navigateurs Internet

Mercredi 21 mars: (16h-18h)

Fête de l'Internet
Soigner son e-réputation (identité numérique)



Samedi 24 mars: (16h-18h)

Les logiciels libres

Samedi 31 mars: (16h-18h)

Installer son GPS sur son PC et le mettre à jour

Samedi 7 avril: (16h-18h):

Créer un Blog gratuitement en quelques clics

Samedi 14 avril: (16h-18h):

Mettre à jour son Blog

Mercredi 9 mai: (16h-18h)

Déclaration d'impôts en ligne

Samedi 12 mai: (16h-18h)

Les Services Publics en ligne

Samedi 19 mai: (16h-18h)

J'entretiens mon PC

Samedi 26 mai: (16h-18h)

Découverte du site

Cyber-base.org pour les usagers

Samedi 2 Juin: (16h-18h)

Préparer ses vacances en ligne

Samedi 9 juin: (16h-18h)

Utiliser Google Maps

(itinéraire + carte)

Samedi 16 juin: (16h-18h)

Communiquer sur Internet

Animations de ce semestre:

- * Safer Internet Day
- * Semaine de l'Internet et du Logiciel Libre
- * Visio conférence PAC le 23/03/2012
- * La déclaration d'impôts

En raison de formations, le Sati sera fermé

les mercredis 18 et 25 janvier 2012, le vendredi 27 janvier
Du 3 mars au 12 mars 2012, du 23 avril au 8 mai inclus,
du 23 au 28 juin

En raison de l'accueil des groupes Accueil de Loisirs (ALSH), EHPAD et Pôle Emploi, la salle sera fermée au public:

- * Le mercredi 1er Février de 14h à 18h - EHPAD
- * Le mercredi 22 Février de 9h à 12h - Accueil de loisirs
- * Le mercredi 14 Mars de 9h à 18h - Pôle Emploi et EHPAD
- * Le mercredi 28 Mars de 9h à 12h - Accueil de loisirs
- * Le mercredi 11 Avril de 14h à 18h - EHPAD
- * Le mercredi 18 Avril de 9h à 12h - Accueil de loisirs
- * Le mercredi 16 Mai de 14h à 18h - EHPAD
- * Le mercredi 30 Mai de 09h à 12h - Accueil de loisirs
- * Le mercredi 13 Juin de 14h à 18h - EHPAD

Equipements Logiciels:

Microsoft office (Word, Excel, Powerpoint, Publisher, Access, Outlook...)

Adobe CS4 (Acrobat, Illustrator, Photoshop, Flash...)

PC TAP: pour apprendre le clavier.

Logiciels gratuits et libres: Photofiltre, Open Office...

D'autres activités peuvent être organisées:

N'hésitez pas! Renseignez vous en contactant l'animatrice ou consultez le site internet:

www.cc-vitteaux.fr



DECHETTERIE DE VITTEAUX (heures d'hiver à partir du 1^{er} octobre au 31 mars)

LUNDI ET MERCREDI 14H30 - 17h00

SAMEDI 09h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00

Déchets acceptés -

- Métaux
- Papiers, carton
- Bois (ouvré, meubles, menuiseries...)
- Déchets verts de jardin (branchages, herbe...)
- Gravats, inertes, en petites quantités (pierre, béton, brique)
- Huiles de vidange, batteries automobiles, pneus de véhicules légers
- Déchets ménagers spéciaux : - piles, aérosols, néons et ampoules
- Produits ménagers, produits toxiques de bricolage, de jardinage
- Produits électriques et électroniques (informatique, téléphonie, électroménager)
- Gros emballages (mousse, film plastique, polystyrène expansé)
- Jouets, objets en plastique...

Informations Utiles

URGENCES

POMPIERS 18
SAMU 15
GENDARMERIE 03 80 33 95 95

ECOLE PRIMAIRE DE VILLY EN AUXOIS
Tél: 03 80 35 80 93

COLLEGE DE VITTEAUX
Tél: 03 80 49 61 18

POINT POSTE ET EPICIERIE chez Mme Gobled de Villy en Auxois
Horaires d'ouverture :
Mardi à vendredi 09h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
Samedi 09h00 - 12h30 et 15h00 - 19h00
Dimanche 09H00 - 12H30

DECHETTERIE DE VITTEAUX (heures d'HIVER du 1er octobre)
LUNDI ET MERCREDI 14H30 - 18h00
SAMEDI 09H00 - 12h30 et 14h00 - 17h00

INFIRMIERES ET SOINS A DOMICILES
Cabinet POTTIER, DOS SANTOS et FIGUEROA
Place Dr Quignard, Vitteaux
Tél: 03 80 49 60 64

Henri DAMIENS
Rue Fontaine, Verrey sous Salmaise
Tél: 03 80 35 86 24

PHARMACIE
Pharmacie MATHIOT
Place Dr Quignard, Vitteaux
Tél: 03 80 49 60 48

MEDECINS à VITTEAUX

Dr Corinne CORDUANT	Hôpital local	03 80 49 64 11
Dr Christophe JACQUET	Hôpital local	03 80 49 64 11
Dr Jacques LACHARME	4 Place Dr Quignard	03 80 49 67 54
Dr Philippe MOULIN	4 Place Spontin	03 80 49 66 45

Dr Agnès MULLER Verrey sous Salmaise 03 80 35 81 60

DENTISTE
Dr Olivier LANDEL 6 Rue Edmé Millot Vitteaux 03 80 33 90 92

KINESITHERAPEUTE

Mr Charles MILLAU	9 Rue Dr Fichet Vitteaux	03 80 49 61 92
Mr Antoine LARGY	32 rue hôtel de ville	03 80 33 90 60

SAGE FEMME Mme CROUZY

Place Dr Quignard (cabinet des infirmières) Tél: 03 80 49 60 64 ou 06 33 60 64 58

Cabinet des infirmières, Place Dr Quignard, Vitteaux

Permanence tous les jeudis

Tél: 03 80 96 97 40

PEDICURE

Mr TOURTE Alexandre

2 route de la justice, Vitteaux

0380330873

HOPITAL LOCAL à Vitteaux

Tél: 03 80 33 91 91

MAISON DE RETRAITE

'La Beaussière'

Rue Guéniot, Vitteaux

Tél: 03 80 33 91 96

MAISON DE CONVALESCENCE

'La Fougère'

12 chemin Chaumont, Vitteaux

Tél: 03 80 33 97 00

ASSISTANTE SOCIALE

Hôpital de Vitteaux Tél: 03 80 96 03 01

Permanence de l'assistance sociale (Mme GUENEBAUT Nathalie) : chaque lundi à son bureau à l'hôpital sur rendez-vous

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

25 Rue de l'hôtel de ville

Tél: 03 80 49 69 80

Responsable - Mme MONGEARD

Permanences:

- lundi de 14h00 à 18h00

- vendredi de 14h00 à 18h00

L'ADMR propose plusieurs services à la personne - portage des repas à domicile, aides ménagères, etc. En parallèle, DOMICILE SERVICES propose du personnel pour les petits travaux (jardinage, ménage, secrétariat, par exemple).

Domicile Services : mercredi de 10h00 à 12h00

PERCEPTION DE VITTEAUX

Lundi à jeudi - 09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30

Vendredi - 09h00 à 12h00

OFFICE DE TOURISME A VITTEAUX

16 rue Hubert Languet, 21350 VITTEAUX

Tél / Fax : 03 80 33 90 14 Site web: www.vitteaux